

GM 03368

RAPPORT D'INSPECTION

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

Claims de Rolland Labonté
Lots 898 et 901 du Rang IX
Canton de Tingwick

QUEBEC DEPARTMENT OF MINES

JUL 26 1955

MINERAL DEPOSITS BRANCH

No G M- 3368

Ref.:- Cooke, H.C., Geol. Survey Can. Mem. 257, 1950

Propriété, situation, etc.

Monsieur Rolland Labonté détient les droits miniers pour l'or et l'argent sur les lots 898 et 901 du cadastre correspondant aux $\frac{1}{2}$ sud-est des lots 12 et 13 primitifs, dans le rang IX, du canton de Tingwick. Ces lots d'environ 100 acres de superficie chacun correspondent respectivement aux claims 1 et 2 du certificat C-87100.

La propriété est facilement accessible par automobile en partant du village de St-Rémi de Tingwick situé à environ un mille au sud-est.

Nous avons passé environ trois heures sur cette propriété le 8 juillet, 1955, en compagnie de messieurs Gérard Boutin, Rolland et Gérard Labonté.

Historique

Le terrain fut jalonné pour l'or et l'argent en 1951 par monsieur Maurice Labonté, frère de Rolland, qui transporta ses droits à la Société d'Exploration Minière Boutin-Pépin (L.R.P.) en 1952. Cependant l'enregistrement du transport n'aurait pas été fait au Ministère des Mines et la Société apprit par la suite que les droits miniers étaient expirés depuis le 3 juillet, 1952. La compagnie avait fait forer un trou de sondage au diamant au cours de 1952.

Monsieur Rolland Labonté a jalonné ces claims en 1955, et il voudrait continuer à faire du travail en collaboration avec quelques-unes des personnes qui étaient actionnaires dans la Société Boutin-Pépin. L'un de ces actionnaires est monsieur Gérard Boutin qui est propriétaire de la surface et des autres droits miniers.

Géologie Générale

D'après le travail de Cooke effectué au sud de la région, la propriété est située dans le prolongement d'une bande de roche du groupe de Caldwell.

Tous les affleurements que nous avons visités étaient composés de quartzite impur massif ou très schisteux recoupé ici et là par des veines de quartz dont la largeur varie d'un huitième de pouce à trois pouces.

Géologie Economique

La recherche de l'or fut le principal motif des travaux effectués sur cette propriété.

Monsieur Rolland Labonté nous fit voir le certificat d'analyse du Ministère des Mines de Québec pour l'échantillon No. We-3271 qui pesait 6 onces. Il indique une teneur de 8.778 onces d'or à la tonne, c'est-à-dire une valeur de \$307.05 à la tonne.

Monsieur Boutin nous a dit que cet échantillon était composé de plusieurs morceaux prélevés dans le roc à divers endroits sur le lot 898, et en particulier dans le puits décrit plus bas.

Les carottes provenant du trou de sondage mentionné plus bas ont été groupés en 10 échantillons représentant des longueurs moyennes d'environ 17 pieds.

Monsieur Gérard Labonté nous a fait voir le certificat d'analyse qui indique qu'aucun de ces échantillons ne contenait de l'or ou de l'argent.

Nous avons prélevé 4 échantillons à divers endroits dans les puits mais comme l'indique le certificat ci-attaché, ils ne contenaient aucune valeur en or ou en argent.

Travaux

Il y a un puits creusé dans le roc sur le lot 898. De St-Rémi on se rend au puits en suivant la route à direction nord-ouest jusqu'à un point situé à quelque 600 pieds au nord-ouest de la route des rangs IX et X. Il y a là un chemin de voiture à direction sud-ouest que l'on suit sur une distance d'environ 500 pieds. A ce dernier endroit, il y a un sentier à direction sud-est que l'on suit sur une distance d'environ 400 pieds pour arriver au puits.

Le puits mesure environ 4 pieds par 6 pieds et sa profondeur maximum est d'environ 7 pieds. On y trouve du quartzite massif représentant une épaisseur d'environ 6 pieds qui repose sur du quartzite schisteux. Le tout est recoupé par des petites veines de quartz. On voit quelques grains de pyrite distribués ici et là dans le quartzite, mais le quartz semble stérile.

La Société d'Exploration Minière Boutin-Pépin fit forer en 1952 un trou de sondage au diamant d'une profondeur de 175 pieds, dont le collet est à quelque 50 pieds au sud-est du puits. La direction du trou est S70°E, et il fait un angle de 60° avec l'horizontal.

Paul E Grenier

Paul E. Grenier, Ing.P.,
Géologue Résident.

Québec, le 25 juillet, 1955.